

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25758**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) - ENCADREMENT ÉDUCATIF

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Jean Jaurès - Toulouse 2, Ecole nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA)	Recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier des Universités, Président de l'université, Directeur de l'ENSFEA

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333 Enseignement, formation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Accompagnement et suivi du parcours des élèves de collège et lycées en inscrivant son action de Conseiller Principal d'éducation (CPE) dans l'environnement institutionnel et local.

Contribution à la définition et à l'animation de la politique éducative de l'établissement.

Fonction de conseil auprès de l'ensemble de la communauté éducative.

Analyse et adaptation de sa pratique professionnelle en fonction des besoins spécifiques rencontrés.

- Maîtriser la langue française pour communiquer et enseigner
- Penser la vie scolaire (citoyenneté, gestion du temps hors classe) et la problématiser au travers de diverses connaissances disciplinaires en éducation (histoire, sociologie, psychologie, philosophie, pédagogie)
- Organiser un service de vie scolaire ou un service éducatif autour d'un projet ou d'une perspective centrale
- Concevoir et mettre en œuvre des actions éducatives adaptées à un contexte institutionnel donné
- Prendre en compte la diversité des élèves, de leurs contextes familiaux et sociaux
- Organiser la participation des élèves à la vie de l'établissement
- Gérer les conflits, organiser des médiations entre différents acteurs éducatifs
- Participer à une politique d'établissement ou de service éducatif.

Pour plus d'informations, se référer au lien internet en bas de la présente fiche.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

P : Enseignement

Conseiller principal d'éducation

Cadre éducatif dans l'enseignement privé

Coordonnateur de projets de réussite éducative (collectivités territoriales)

Éducateur PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse)

Formateur dans le champ de l'animation et de la médiation éducative

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2104 : Éducation et surveillance au sein d'établissements d'enseignement

G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques

K2107 : Enseignement général du second degré

K2111 : Formation professionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pré-requis :

Pré-requis : être titulaire d'un grade de licence dans une spécialité compatible avec la formation

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé d'enseignants et d'enseignants chercheurs nommés par le directeur d'ESPE et validés par le président de l'université
En contrat d'apprentissage	X	Jury composé d'enseignants et d'enseignants chercheurs nommés par le directeur d'ESPE et validés par le président de l'université
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé d'enseignants et d'enseignants chercheurs nommés par le directeur d'ESPE et validés par le président de l'université
En contrat de professionnalisation	X	Jury composé d'enseignants et d'enseignants chercheurs nommés par le directeur d'ESPE et validés par le président de l'université
Par candidature individuelle	X	Jury composé d'enseignants et d'enseignants chercheurs nommés par le directeur d'ESPE et validés par le président de l'université
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2002-590 du 24/04/2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Arrêté du 12 août 2014 modifiant l'arrêté du 30 août 2013 portant création et accréditation de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Toulouse au sein de l'université Toulouse-II (accréditation actuelle).

Arrêté du 25 mars 2016 portant renouvellement de l'accréditation de l'Ecole nationale de formation agronomique de Toulouse à délivrer les masters "métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation".

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)

Références autres :

Arrêté du 27.08.13. fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ». NOR : ESR51319419A

Arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013 portant sur le référentiel de compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation et le référentiel de compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation -

Décret n° 99-747 du 30 août 1999 portant création du grade de master, modifié par le décret n° 2002-480 du 8 avril 2002

Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5418.kjsp?rh=services>

Autres sources d'information :

www.univ-tlse2.fr

<http://www.enfa.fr/>

Master Mention MEEF - ENCADREMENT ÉDUCATIF

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse - Jean Jaurès - 5 allées Antonio Machado - 31058 Toulouse Cedex 9
École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole ENSFEA
BP 22687
31326 Castanet-Tolosan CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse
Castanet-Tolosan

Historique de la certification :

Création des Master MEEF : Arrêté du 30 août 2013 portant accréditation ESPE Toulouse Midi-Pyrénées.
Changement de nom de l'«Université de Toulouse II - Le Mirail» en «Université Toulouse - II» conformément à l'article D 711-1 du code de l'Éducation (modifié par les décrets nos 2013-805 du 3 septembre 2013 et 2014-1038 du 11 septembre 2014).
Utilisation du nom d'usage «Université Toulouse - Jean Jaurès» selon le vote du Conseil d'Administration de l'Université Toulouse - II en date du 25 mars 2014.